



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

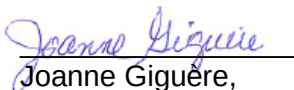
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, JOANNE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal se tiendra **mardi, le 22 septembre 2026 à 19 heures**, au Centre communautaire, situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification de la politique portant sur le remboursement des frais de non-résident pour les activités sportives
4. Octroi de contrat à Groupe Conseil UDA pour le nettoyage des puits CHES-5 et CHES-6
5. Acceptation finale du camion Freightliner 114SD 2025 et autorisation du paiement
6. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À Chesterville, ce 17^e jour de septembre 2026.



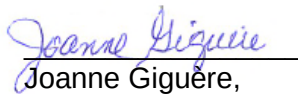
Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil (bureau municipal et site internet), ce 17^e jour de septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour de septembre 2026.


Joanne Giguère,

Directrice générale et greffière-trésorière